

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an mil neuf cent ^{quatre vingt quatorze} ~~soixante~~, le 28 septembre à 17H.
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. Olivier HERRY Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 18.09.94

FRAIS DEPLACEMENTS

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux à l'exception
de :

Mr HERRY.

Excusés : J. MIOSSEC. E. FRANCES

ABSENTS : MM. M LE BORGNE. Y CORRE. J MENEZ. Y DERRIEN.
R LE TALLEC

M. JEAN FAILLARD a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux de son déplacement
prochain à FLAMANVILLE, afin d'assister à une réunion européenne de
l'ARCICEN (Association des Représentants des communes d'Implantation et
des districts s'y rattachant des Centrales et Etablissements Nucléaires).

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide de rembourser à Mr HERRY
les frais de déplacements et d'hôtel occasionnés par ce voyage.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

O. HERRY.

